MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. + 2 2 9 23 61 20 61
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA - COLLINES (Pôle 4)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION

Avis de Demande de Renseignement et de Prix
N°004/MAEP/ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du 27/06/2022

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Acquisition et mise en place de matériels végétales sains de manioc et de boutures de base de manioc au profit des producteurs de racines fraiches et des multiplicateurs de boutures certifiées de manioc des ATDA 1, 2, 3 et 5

Source de financement ; Budget National

Juillet 2022

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier de Demande de Renseignement et de Prix** N° 004/MAEP/ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du 27 juin 2022 relatif à l'Acquisition et mise en place de matériels végétales sains de manioc et de boutures de base de manioc au profit des producteurs de racines fraiches et des multiplicateurs de boutures certifiées de manioc des ATDA 1, 2, 3 et 5

MODE DE PASSATION : ***Demande de Renseignement et de Prix (DRP)***

L'an deux mil vingt-deux, et le mercredi vingt juillet à 14 heures 15 minutes, dans la grande salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) pôle 4 sise à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61, le comité d'ouverture et d'évaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance les personnes dont les noms suivent :

- Président : Soihabirou BARIZI, Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-BDC ;
- Rapporteur : Christian C. KOTCHONI, Secrétaire Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-BDC ;
- Membre : Eskol GBEGNIN, DAF/ATDA-BDC ;
- Membre : KANMADOZO Andrax, Assistant Chef Programme Manioc ;

Les résultats de l'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

(Voir page suivante)

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition et mise en place de matériels végétales sains de manioc et de boutures de base de manioc au profit des producteurs de racines fraiches et des multiplicateurs de boutures certifiées de manioc des ATDA 1, 2, 3 et 5
Procédure	
Mode de passation	**Demande de Renseignement et de Prix**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°06-13/DNCMP/DDCMP-BA/SRAS/SA/2022 du 22 juin 2022**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- Sté AKATEC GROUP SARL ; - Sté LA GRACE DEAL SARL ; - Ets LA GRACE ; - Ets LOUISALEX BUSINESS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Ets LOUISALEX BUSINESS	• Absence des états financiers dans sa soumission ; • Absence de preuve d'exécution d'un marché *de fourniture d'intrants ou de semences agricoles d'un montant minimum de Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019). Il a fourni une preuve pour l'acquisition de matériels agricoles au lieu de preuve d'acquisition d'intrants ou de semences agricoles*
Sté LA GRACE DEAL SARL	• Absence du bilan d'ouverture, • Absence d'attestation de travail de son personnel et • Défaut du profil de son technicien (il a le DEAT au lieu du BAC+3 en sciences et techniques de production exigé dans le dossier de DRP)
ETS LA GRACE	• absence d'attestation de travail, • absence de CV de son personnel (Ingénieur et le technicien supérieur)
Attributaire	
Nom	AKATEC GROUP SARL
Montant proposé	**34 179 384 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**29 343 580 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et mise en place de matériels de pulvérisation et de fertilisants foliaires pour 10 000 ha

	de plantations réhabilitées dans les zones de production de l'anacarde	
Prix	29 343 580 F CFA TTC	
Délai d'exécution	30 jours	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres a adopté l'attribution du marché comme ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Acquisition et mise en place de matériels végétales sains de manioc et de boutures de base de manioc au profit des producteurs de racines fraiches et des multiplicateurs de boutures certifiées de manioc des ATDA 1, 2, 3 et 5	AKATEC GROUP SARL	29 343 580
TOTAL		F CFA TTC

Le Président a clôturé la séance le 20 juillet 2022 à 15 heures 50 minutes.

Fait à Parakou, le 20 juillet 2022

Ont signé

Le Président

Soihabirou BARIZI

Le Rapporteur

Christian C. KOTCHONI

Les membres

KANMADOZO Andrax

Eskol K. GBEGNIN